



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montpellier, le mardi 11 janvier 2022

### L'ACADEMIE DE MONTPELLIER MOBILISEE POUR ACCOMPAGNER SES PERSONNELS, ELEVES ET LEURS FAMILLES

Dans une période de forte propagation du variant Omicron, après l'avis rendu par le Haut conseil de santé publique le 31 décembre 2021, le gouvernement a adapté le protocole sanitaire applicable dans les écoles à la rentrée afin de continuer d'accueillir les élèves tout en assurant leur sécurité et celles des personnels. Afin d'accompagner la mise en place de ce protocole dans les meilleures conditions, l'académie de Montpellier déploie des moyens adaptés à la situation.

Ces moyens font l'objet d'échanges permanents au sein des instances : comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT) académiques et départementaux, commissions blanchet (instances académiques et représentants des personnels de direction), représentants parents d'élèves. Par ailleurs, un réassort d'autotests et une livraison de masques chirurgicaux est en cours de distribution.

#### Un service d'écoute et d'accompagnement renforcé

Pour toutes les questions liées au Covid-19 qui ne seraient pas traitées par la FAQ ministérielle, une cellule d'écoute académique est mise en place à destination des partenaires, parents, chefs d'établissements, etc. : **04 67 91 49 30 / [question.covid19@ac-montpellier.fr](mailto:question.covid19@ac-montpellier.fr)**

**COVID19**

**CELLULE D'ÉCOUTE ACADEMIQUE**  
POUR LES PERSONNELS, FAMILLES ET ÉLÈVES  
DE L'ACADÉMIE DE MONTPELLIER

✉ [question.covid19@ac-montpellier.fr](mailto:question.covid19@ac-montpellier.fr)  
☎ 04 67 91 49 30



#### Une cellule d'écoute de soutien et d'accompagnement des personnels

est également ouverte au 04 67 91 49 55 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et par mail [cellule.esa@ac-montpellier.fr](mailto:cellule.esa@ac-montpellier.fr). Des professionnels les écouteront, en toute confidentialité, et pourront orienter votre demande d'accompagnement.

La semaine dernière 152 appels et une cinquantaine de demandes par mails ont été traités par cette cellule, mobilisée en adéquation avec la situation sanitaire depuis 14 mars 2020. Des réponses aux questions les plus fréquentes ont été apportées : gestion des cas covid, garde d'enfants des personnels indispensables à la gestion de crise, sorties et voyages scolaires.

#### Une campagne de recrutements exceptionnelle pour augmenter les capacités de remplacement

Afin de répondre aux besoins accrus de remplaçants liés au Covid-19, l'académie de Montpellier recrute des contractuels, pour des postes à pourvoir immédiatement, et invite les personnes diplômées à partir de bac+2 à se porter volontaires pour renforcer les équipes pédagogiques et permettre d'assurer la continuité auprès des élèves, tous niveaux confondus :

- Enseignants des 1er et 2nd degrés (toutes disciplines)
- Assistants d'Éducation (AED)
- AESH (Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap)
- Personnels administratifs.

Pour envoyer CV et lettre de motivation, une adresse dédiée : [ce.recrutements@ac-montpellier.fr](mailto:ce.recrutements@ac-montpellier.fr). L'appel à des retraités de l'éducation nationale a également été lancé dès le 3 janvier, avec des conditions de rémunération adaptées.



#### Soutenir les directeurs d'école et chefs d'établissement dans la gestion de la crise sanitaire

### Service communication

Tél. : 04 67 91 48 03  
Mél. : [communication@ac-montpellier.fr](mailto:communication@ac-montpellier.fr)

31, rue de l'Université  
34000 MONTPELLIER



# ACADÉMIE DE MONTPELLIER

Liberté  
Égalité  
Fraternité

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les tâches des directeurs d'école et des chefs d'établissement sont allégées, en annulant ou suspendant les sollicitations institutionnelles, enquêtes non prioritaires, formations, activités pédagogiques, etc., afin qu'ils puissent se concentrer sur la gestion des dispositions sanitaires (protocole de dépistage notamment) et sur la continuité de l'action pédagogique. Des médiateurs « lutte anti covid » et service civique sont également recrutés en appui au plus près des besoins des écoles et établissements.

### Accompagner la communauté éducative dans la mise en œuvre de la continuité pédagogique grâce à des outils spécifiques

Pour répondre aux possibles fermetures de classe, l'ensemble des dispositifs utilisés pour assurer la continuité pédagogique sont réactivés :

- **Un Portail académique unique de ressources : le vademecum académique**, pour toute la communauté éducative, évolutif et adapté aux niveaux : du 1er au 2nd degré → accessible sur [ac-montpellier.fr](http://ac-montpellier.fr) ;

**VADÉMÉCUM PÉDAGOGIQUE**  
Une académie qui accompagne  
et anticipe le besoin

**Soutenir et accompagner les élèves.**  
Ce vademecum, nourri et actualisé depuis le 18 mars 2020, a pour vocation de donner à la communauté éducative des repères pour l'accueil de tous les élèves pour cette année scolaire, où l'objectif prioritaire est d'établir un cadre serein propice aux apprentissages. Il rassemble des outils et ressources pour aider les parents à accompagner leurs enfants et les enseignants à installer la continuité pédagogique et développer une hybridation entre temps d'enseignement en classe et à distance.

- Retour en classe pour les collèges et lycées, le cas échéant avec des jauges adaptées
- Les bonnes pratiques numériques de l'enseignement à distance
- Circulaire relative à la continuité pédagogique dans le cadre des mesures adoptées à compter du 6 avril 2021
- Les mesures en vigueur dans les écoles, collèges et lycées à partir du 5 avril 2021

- **Une cellule académique de continuité pédagogique** pour assurer un enseignement de qualité, en toutes circonstances.
- Chaque école, collège, lycée dispose d'**un plan dédié** depuis la rentrée
- Des outils et ressources nationaux : ma classe à la maison – CNED

### Accueillir les enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire

Un dispositif d'accueil des enfants des personnels indispensables à la gestion de la crise sanitaire est activé en cas de fermeture d'une classe, d'une école ou d'un établissement. Cet accueil exceptionnel, adapté à chaque situation départementale, se fait en groupe de 20 élèves maximum. Les élèves cas contact devront toutefois se soumettre au protocole de dépistage.

### Service communication

Tél. : 04 67 91 48 03  
Mél. : [communication@ac-montpellier.fr](mailto:communication@ac-montpellier.fr)

31, rue de l'Université  
34000 MONTPELLIER